



LE BULLETIN ELECTRONIQUE

Mars 2011

N° 2



NON AUX RESTRICTIONS D'HEURES D'OUVERTURE DES RESTAURANTS

UNILATERALEMENT, sans aucun avertissement, sans aucune concertation avec les représentants du personnel, le COMITE DE DIRECTION DU SPF FINANCES a décidé de modifier les heures d'ouverture dans tous les restaurants dépendant de FEDOREST ou du Service Social.

C'EST INADMISSIBLE !

Depuis une semaine, les autorités ont été interpellées mais n'ont toujours pas réagi, c'est une attitude méprisante et irrespectueuse, qui démontre un manque de considération flagrant envers le bien-être du personnel.

Une **NEGOCIATION URGENTE** a été demandée pour :

- Un retour vers des heures d'ouverture correspondant au moins à la plage variable de l'horaire du personnel des Finances, compatibles avec l'horaire du personnel du SPF Sécurité Sociale, AFSCA et autres organismes et permettant au personnel de se restaurer dans des conditions optimales.
- Une baisse de la charge de travail des membres du personnel ;
- Un rétablissement de tous les services offerts auparavant ;
- Tous les points qui concernent le personnel comme le plan de personnel avec un nombre d'emplois suffisant, l'attribution de l'échelle DT2 aux cuisiniers, etc.

LES O.S.R. VOUS TIENDRONT AU COURANT ET COMPTENT SUR VOUS POUR UNE EVENTUELLE REACTION SI RIEN NE CHANGE RAPIDEMENT !

Editeurs responsables : CGSP AMiO : Roland VANSAINGELE - CSC services publics : Alphonse VANDERHAEGHE – UNSP : Albert VAN DE SANDE – SLFP : Paul MONSAERT

1

Syndicat Libre de la Fonction Publique Groupe Finances

tél.: 02/226.41.11 - fax 02/226.41.10

Galerie du Centre Bloc II - 4 étage
Rue des Fripiers 15 - 17
1000 BRUXELLES

courriel : minfin@slfp.eu
<http://www.vsoa-slfp-fin.eu>